



Hébergement Evénementiel 2026
Festival Vieilles Charrues : 16-19 juillet
Motocultor Festival Open Air : 13-16 août
**Renouvellement engagement
hébergeurs**



1

1. Contact

- Vous êtes hébergeur professionnel ou occasionnel :
- Nom du loueur : et Nom du propriétaire si différent :
- Adresse de l'hébergement :
- N° de téléphone sur lequel vous êtes joignable :
- Adresse mail que vous consultez très régulièrement :
- Adresse postale (si vous n'avez pas de mail) :
- Site web spécifique à l'hébergement (s'il existe) :
- Réseau social spécifique à l'hébergement (s'il existe) :

2. Publication de votre annonce dans la base de données « Hébergement évènementiel » :

Je souhaite que mon offre soit publiée sur la base de données « Hébergement évènementiel » sur le site de l'Office de Tourisme

Rubrique Vieilles Charrues

Rubrique Motocultor

Je préfère que mon offre soit communiquée directement à des entreprises, professionnels (journalistes, techniciens, partenaires commerciaux...) sans être publiée sur notre site internet (en sachant que les hébergements recherchés sont des grandes maisons, des chambres grand confort avec salle de bain individuelle, des hébergements de groupes au plus près du site des festival)

3. Photos : Publier les mêmes photos qu'en 2025

Photos 2026 à nous transmettre

4. Type d'hébergement :

- Chambre(s) chez l'habitant Maison/Appartement Emplacements tentes (terrain, jardin)
 Hébergement de groupe Emplacement(s) camping-car Caravane
 Emplacement(s) moto Chambre(s) d'hôte Gîte Hébergement insolite
 Autre (précisez) :

5. Tarifs :

Petit déjeuner (par personne) :

Chambres chez l'habitant/Chambres d'hôtes

Chambre 2 pers/nuitée :

Chambre 3 pers/nuitée :

Chambre 4 pers/nuitée :

Autres tarifs chambre :

Emplacement tente

Forfait nuitée par personne (emplacement, douche, électricité) :

Autre :

Camping-car/caravane/van

Forfait nuitée par personne (emplacement, accès électricité, eau, vidange) :

Autre :

Maison/Appartement/Gîte/Mobilhome/Chalet...

Nuitée :

4 nuitées :

5 nuitées :

Autre durée :

Hébergement de groupe

Forfait nuitée/personne :

Autres tarifs :

2

Hébergement insolite

Forfait nuitée/personne :

Autres tarifs :

6. ENGAGEMENT

Madame / Monsieur

proposant l'hébergement suivant :

à l'adresse suivante :

s'engage à :

- Certifier que **tous les renseignements** donnés dans le questionnaire 2025 **sont exacts**
- Établir un **contrat de location en bonne et due forme avec les festivaliers** (contrat type fourni une fois le questionnaire retourné complété et signé)
- Certifier avoir obtenu l'accord écrit du propriétaire lorsque le proposant est locataire et voudrait sous-louer
- Respecter les tarifs** annoncés pour 2026
- Signaler immédiatement, à l'OT, toute réservation définitive**, après réception du contrat signé et des arrhes
- Louer uniquement l'hébergement décrit dans l'annonce 2025** (c.à.d. ne pas augmenter le nombre de chambres ou emplacements, ne pas louer sous son nom l'hébergement d'un voisin, de parents ou d'amis pour rendre service). Par conséquent, ne pas dépasser le nombre de personnes à accueillir indiqué sur le questionnaire
- Veiller à une bonne cohabitation des personnes présentes :**
 - Si plusieurs types d'hébergements sur un même lieu sont proposés, respecter le confort de chacun quant à l'accès à la salle de bain, la tranquillité, etc.
 - Si en même temps des personnes de votre entourage, famille ou amis sont accueillies
 - S'il y a des animaux
- Accepter la durée du séjour** demandée par les festivaliers, laquelle a été inscrite dans le questionnaire
- Proposer un hébergement qui corresponde aux critères suivants :**
 - **L'hygiène** : les chambres doivent être rangées et propres, les matelas, la literie et les draps doivent être propres sans poussière (les draps doivent être changés pour chaque nouvel utilisateur. Les sanitaires doivent être nettoyés régulièrement entre les passages des occupants (concerne les loueurs de chambres et de terrains pour les campeurs)
 - **L'état des pièces louées doit être impeccable** (pas de moisissure, pas d'humidité, pas de poussière, pas d'animaux dans les chambres)
 - Les effets personnels doivent être enfermés dans une armoire ou dans une pièce

inoccupée (notamment des papiers importants, des objets de valeurs)

- En cas de location de la maison ou de l'appartement en entier : **veiller à établir un état des lieux à faire signer au locataire à l'arrivée.**
- Pour le camping et les emplacements camping-car : le terrain ou le jardin mis à disposition doit être plat, propre, l'herbe tondue, sans détritus ou objets dangereux, avec des poubelles fermées accessibles
- **Accepter des visites de contrôles** éventuelles effectuées par l'Office de Tourisme **afin de vérifier l'exactitude des renseignements donnés**

L'Office de Tourisme ne peut pas être tenu pour responsable en cas de :

- **litige entre loueurs et locataires**
- **vol, détérioration des biens des loueurs et locataires**
- **non paiement par les locataires**
- **tout dommage, accident, incident, cluster,survenu sur le lieu du séjour**

Je soussigné(e)....., certifie l'exactitude des informations fournies.

Fait à , le 2026
(Signature)